

[Français]

## LA POLLUTION

## L'ASSAINISSEMENT DES EAUX—LA DEMANDE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

**M. Gilles Grondin (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, mon intervention aujourd'hui en cette Chambre concerne la position du gouvernement canadien vis-à-vis de la réalisation de l'assainissement des eaux du Québec.

On sait qu'en vertu d'une entente fédérale-provinciale impliquant l'Ontario, Ottawa a versé 16 2/3 p. 100 des sommes nécessaires à l'assainissement des eaux dans cette province.

On sait également que plusieurs municipalités du Québec demandent à Ottawa de contribuer aux mises de fonds nécessaires pour les subventionner dans leurs projets d'assainissement des eaux.

Je suis d'avis que la situation d'urgence actuelle concernant l'assainissement des eaux requiert de la part du gouvernement canadien une action immédiate pour les municipalités du Québec.

Je crois, monsieur le Président, que le Québec est en droit de recevoir le même traitement que les autres provinces pour venir en aide à ses municipalités et qu'une entente fédérale-provinciale devrait être négociée dans les meilleurs délais pour redresser cette situation.

\* \* \*

[Traduction]

## LES PÊCHES

## ON RECOMMANDE DE SOUTENIR LE PRIX DU CAPELAN

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, la situation est grave dans le secteur des pêches à Terre-Neuve. La morue ne veut pas mordre, le homard ne veut pas se montrer, le gouvernement ne veut pas payer d'assurance-chômage aux pêcheurs après le 15 mai et les Japonais refusent maintenant de payer un prix convenable pour le capelan. Les bateaux restent au quai. La situation est extrêmement grave.

Je m'adresse à tous les députés ministériels qui ont plus de 51 ans et qui comprennent l'importance du développement régional dans notre pays. Les plus jeunes n'ont pas besoin d'écouter. A ceux qui comprennent le développement régional et qui s'en soucient, je voudrais exposer le travail à faire. Il faut prévenir les Japonais qu'ils devront payer le capelan un prix équitable. Il faut ordonner à l'Office des prix des produits de la pêche de veiller immédiatement à soutenir le prix du poisson. Le gouvernement doit mettre sur pied un organisme de commercialisation pour éviter que la situation ne se répète. Il faut agir tout de suite.

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

## LA PRÉSENTATION PAR UN REPRÉSENTANT AMÉRICAIN D'UN PROJET DE LOI VISANT À RÉDUIRE LES PLUIES ACIDES

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill):** Monsieur le Président, sans aucun doute comme tant d'autres Canadiens que préoccupe la question des pluies acides, j'ai été déçu de voir

## Article 21 du Règlement

que le premier ministre (M. Mulroney) n'avait parlé, au cours de son tête-à-tête à Venise avec le président des États-Unis, que du libre-échange, cet accord suicidaire à sens unique qu'il veut signer avec nos voisins. Il n'en a pas profité pour discuter avec lui de l'accord bilatéral sur les pluies acides que le président s'est engagé à signer.

Je me rappelle également le jour où le premier ministre à la Chambre nous a tous mis dans l'embarras en s'amusant à mal prononcer délibérément le nom d'un représentant au Congrès, M. Sikorski, dont il disait n'avoir jamais entendu parler. Pour la gouverne des députés, il se trouve que ce représentant américain vient de présenter hier, comme d'autres représentants au Congrès, un projet de loi qui répondrait à nos exigences concernant la réduction des pluies acides.

J'espère que le premier ministre et certains ministres, en particulier, en profiteront maintenant pour écrire à M. Sikorski et à tous les membres du Congrès américains, qu'ils les prieront instamment d'adopter cette mesure dont j'ai parlé ou toute autre qui serait conforme à nos exigences concernant les pluies acides. Le premier ministre devrait être le premier à rappeler que le Congrès américain est une tribune fort utile pour nous.

\* \* \*

[Français]

## LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

## LA MAISON D'AMITIÉ—ON DEMANDE À LA CCN D'ÊTRE GÉNÉREUSE

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, cette semaine le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme rendait publique une étude intitulée: *Pour de vraies amours . . . prévenir la violence conjugale*. Or, j'ai dans ma circonscription une maison d'accueil, la Maison d'amitié, un organisme à but non lucratif fondé il y a plus de dix ans pour venir en aide aux femmes et aux enfants en détresse. Cette maison est en partie subventionnée par la CCN, la Commission de la Capitale nationale, où le loyer est fixé en fonctions des ressources financières de l'organisme. Qu'est-ce que vous voulez, les gens doivent aller demander de l'aide. Le loyer évidemment et les frais d'opération sont difficiles à conjuguer.

Les maigres finances de cette Maison d'amitié, récoltées en partie auprès de certains niveaux de gouvernement, mais pas du gouvernement fédéral, lui ont permis de survivre jusqu'à maintenant, mais elle a reçu un avis de la CCN, à savoir que le loyer qui était de 1 \$ par année va être augmenté non plus à 500 \$ qu'il était cette année, mais presque à 3 000 \$ par mois. Et, monsieur le Président, cela va être impossible pour les gens, les femmes battues et les enfants en détresse, de trouver un endroit dans ma circonscription où ils pourront aller recueillir des soins, au moins un peu d'attention, un peu d'amour et un peu de compréhension.